

Procédure pour remplir la demande d'attestation

Exportateur (nom et adresse du requérant) * Adresse de l'exportateur (= requérant de la demande d'attestation) = doit être identique à l'adresse de la facture commerciale ou facture proforma.	N°	DEMANDE D'ATTESTATION		
Destinataire * Adresse du destinataire de la facture (Notify). Adresse du destinataire de la marchandise (Consignee) peut également y figurer si elle diffère de l'adresse de facturation.	Pour les marchandises mentionnées ci-dessous, une preuve documentaire de l'origine au sens de l'Ordonnance sur l'origine (OOr) est demandée auprès de la Chambre de commerce et d'industrie Fribourg Route du Jura 37 Case postale 304 1701 Fribourg T. 026 347 12 31		C.O.:Quantité des... documents à Factures: ...légaliser..... Autres:	
	Pays d'origine * Pays d'origine selon indications sur la facture			
Renseignements concernant le transport (mention facultative) La facture d'exportation est notre base pour effectuer le contrôle de la demande d'attestation et du certificat d'origine. Sans facture et sans livraison de marchandise effective, nous ne pouvons pas légaliser ni de certificat d'origine ni de facture.	Observations Les indications précédées d'une * doivent être identiques sur le certificat d'origine.			
Marques, numéros, nombre et nature des colis; désignation des marchandises * Marquage de l'emballage: Numérotation des paquets/colis (p.ex. 1-3) Quantité des paquets/colis Type d'emballage: carton, bois, etc. * Description de la marchandise détaillée avec les numéros d'article, numéros de série, etc. et quantité ou mesure exacte. * Indiquer le numéro de la facture correspondante: „Invoice No. dated on.....” Si la description de la marchandise est trop longue, vous pouvez joindre la facture au certificat en indiquant uniquement la description globale suivie de la phrase suivante : „Details as per attached invoice No. dated”	Numéro du tarif d'usage des douanes suisses * Numéro du tarif douanier de la marchandise (8 chiffres). Si vous indiquez la description globale, le numéro d'équipement principal suffit. Pour le critère „C” indiquer les codes tarifaires (8 chiffres) de chaque position.	* * Critère d'origine: le requérant doit s'assurer que le critère d'origine indiqué correspond à la marchandise exportée.	Poids net (kg, l, m³, etc.) * Total du poids net Poids brut Total du poids brut (emballage inclus)	Valeur en francs suisses Montant total facture Fr.s Total du montant de facture en CHF (Conversion du jour)
* Critères d'origine (inscrire la lettre qui convient)				
1. Marchandises produites par le requérant A Marchandises entièrement obtenues (art. 10 OOr) B Critère des 50% de la valeur ajoutée (art. 11, al.1, let. a OOr) C Saut tarifaire (changement de la position tarifaire) dans le SH (art. 11, al.1, let. b OOr) D Règles de liste (art. 11, al. 1, let. c et 2 OOr; art. 2 et annexe 2 OOr-DEFR) E Autres faits dûment prouvés en matière d'origine (art. 4 OOr), indications sous « Observations » F Trafic de perfectionnement (art. 16 OOr)		Le requérant atteste avoir pris pleinement connaissance des déclarations mentionnées au verso. Il déclare également avoir complété ces indications le cas échéant. Lieu et date: <i>Lieu et date</i> Réf. <i>Numéro de référence</i> <i>Numéro de téléphone</i>		
2. Marchandises non produites par le requérant G Marchandises commerciales (art. 5 et 17 OOr) (indications supplémentaires du requérant sous chiffre 2 au verso)		Sceau et signature (s) autorisée (s) du requérant: Sceau de l'entreprise et signature du requérant		
3. Accessoires, pièces de rechange et outils concernant les marchandises des ch. 84 à 92 du tarif d'usage des douanes suisses H Livraison conjointe avec des marchandises des ch. 84 à 92 (art. 4, al. 1 OOr-DEFR) I Livraison complémentaire concernant des marchandises déjà livrées des ch. 84 à 92 (art. 4, al. 2 OOr-DEFR) (indications supplémentaires et déclaration du requérant sous chiffre 2 au verso)				